

FICHE DE POSTE

Mouvement inter-degré 2021

INTITULE DU POSTE		COORDONNATEUR DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE LA PERINATALITE
IMPLANTATION DU POSTE		Sous l'autorité de l'IEN-ASH du département, le poste est implanté au Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CH Esquirol 25, rue du Dr Marcland 87025 Limoges cedex
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Arrêté du 2 avril 2009 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D.351-17 à D.351-20 du code de l'éducation. Circulaire du 3-8-2020 portant sur l'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (Apadhe)</p> <p>Dans le cadre du projet de soin des élèves hospitalisés,</p> <ul style="list-style-type: none"> • maintenir ou établir les liens pédagogiques avec l'établissement scolaire de référence, • permettre à l'élève de poursuivre les apprentissages scolaires fondamentaux et/ou faire évoluer son projet scolaire, • favoriser le meilleur retour dans l'établissement scolaire après une absence momentanée ou durable.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la scolarisation pendant les temps d'hospitalisation. <p>Elaborer un projet pédagogique individualisé, l'évaluer et l'actualiser. Amener l'enfant ou l'adolescent à entrer dans une activité scolaire ou intellectuelle correspondant à son âge et à ses possibilités. Mettre en œuvre des actions originales et concertées avec l'équipe pluridisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir le parcours scolaire dans le projet de soin. <p>Maintenir un lien avec l'établissement scolaire de référence.</p> <p>Travailler à l'insertion ou à la réinsertion des élèves dans le système scolaire avec l'équipe pédagogique qui assurera l'accueil, en relation avec les parents et l'équipe médicale. Collaborer avec le service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (Apadhe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un projet de fonctionnement de l'unité d'enseignement, en accord avec le médecin Chef de Pôle, et le soumettre à l'approbation des autorités compétentes. <p>Participer à des actions de formation en direction des personnels de l'Education Nationale ou dans un partenariat institutionnel. Inclure son action dans le cadre de la politique de l'établissement, du projet d'établissement et du projet médical. Participer aux diverses réunions institutionnelles.</p>
	COMPETENCES ATTENDUES	<p>Bonne connaissance du système éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités d'écoute, de communication et de médiation avec les différents partenaires : médecins, infirmiers, éducateurs, familles, responsables des établissements scolaires, service santé de la direction académique, - Capacités d'analyse des situations et de prise de décision dans la mise en place des projets scolaires et leur suivi, - Aptitude à travailler en équipe,

		<ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'organisation et de la communication, - Disponibilité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra prioritairement être titulaire d'un CAPPEI ou 2 CA-SH. Les personnels n'étant pas possession de ces certifications peuvent toutefois faire acte de candidature.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants intéressés pourront transmettre leur candidature à l'aide du formulaire joint en annexe de la circulaire « Affectation et formation des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés sur des postes relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap » pour le 08 avril 2021 délai de rigueur à</p> <p style="text-align: center;">ce.ctash@ac-limoges.fr</p>
	CONTACT	<p>Pour plus d'information, contacter :</p> <p>Monsieur Bruno Charles : bruno.charles@ac-limoges.fr</p>